



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rumegies, le lundi 24 septembre 2007

Mots-clés : DOUANES / DELTAPASS / NORMALISATION EUROPÉENNE / E-ADMINISTRATION

Lancement de la procédure Delta : une concertation entre la DGDDI et Conex

■ **Une planification de la mise en route de la procédure douanière Delta EDI pour l'ensemble de ses clients : Conex vient de prendre cette décision d'un commun accord avec la Direction générale des douanes et droits indirects (DGDDI).**

Il s'agit de permettre une montée en puissance la plus harmonieuse possible, durant les quatre prochains mois, de la déclaration électronique par transaction automatisée – Delta, utilisée par les déclarants en douane qui s'appuient notamment sur le logiciel Delta Pass de Conex.

« Delta EDI a vécu un démarrage difficile », selon Alban Gruson, P-DG de la société Conex. « 30 % de nos clients, soit près de 350 entreprises, utilisateurs de notre logiciel Delta Pass, ont fait le grand saut et appliquent depuis plusieurs semaines le tout nouveau régime douanier Delta, dans de bonnes conditions. 20 % d'entre eux sont en phase de test. Mais nous constatons que les derniers 50 % n'ont pas même encore réalisé de tels tests et qu'ils hésitent à se lancer dans cette nouvelle procédure, quelque peu déstabilisés par les reports successifs de la mise en route de ce nouveau système. »

« J'ai proposé à Bruno Latombe, responsable du système informatique de la DGDDI, de participer à la planification du lancement de cette procédure à travers un programme proposé à l'ensemble de nos clients sur une période s'étalant du 15 octobre au 15 décembre 2007, en particulier pour tous ceux qui n'ont pas encore pris la décision d'utiliser Delta », ajoute Alban Gruson.

« Il a accepté cette offre qui concerne également l'ensemble des prestataires EDI et nous venons pour notre part de présenter un plan de lancement à l'ensemble de nos clients dans le but de réguler la mise en œuvre de Delta et d'éviter tout mouvement de panique, qui risquerait de perturber dangereusement la bonne organisation du dédouanement. »

Conex, forte de son expérience, estime inévitable et indispensable que chaque déclarant passe par une phase de test et rappelle aux entreprises qui lui font confiance comment solliciter leur inscription sur la base de test Deltacertif, proposée par les douanes françaises.

À ses clients réalisant actuellement ces tests avec succès, Conex propose de les intégrer dans la mise en production d'ici le 30 septembre 2007.

« Après avoir tiré les leçons des premières expérimentations de notre clientèle, nous souhaitons apporter notre appui à la Direction générale des douanes et droits indirects dans la mise en route de cette procédure », ajoute Alban Gruson.

Si la procédure Delta est une véritable révolution et une étape importante dans ce processus de dématérialisation des procédures douanières, Conex, qui a largement anticipé et prévu les outils et la formation adéquats, peut contribuer à cette mise en place harmonieuse.

« Le planning ne pourra être respecté que si chaque bureau de douane régional ou local accepte d'y collaborer », conclut le P-DG de Conex.

À propos de Conex. Créée en 1985 par Alban Gruson, juriste de formation et ancien cadre dirigeant d'une société de transit, Conex réalise 5,5 millions d'euros de CA. La société développe une gamme de produits et de services : logiciels pour le traitement des déclarations en douane, tarif douanier informatique, mais aussi : formation, audit ou conseil. Parce que, confrontées aux réglementations complexes du commerce international, les entreprises ont besoin d'outils informatiques qui assurent la traçabilité, la sécurité des écritures, et la communication avec leurs outils de gestion commerciale. Les logiciels de Conex sont référencés dans des centaines de sociétés en France et en Europe, parmi lesquelles on compte TNT, Schneider Electric, Airbus, Géodis, Décathlon, Ikéa, La Redoute, Bacardi...

En 2007, l'administration douanière rentrera dans l'ère de l'e-administration : Conex fait évoluer son offre avec la sortie de DeltaPass et du portail de veille réglementaire Edouane (edouane.com), service de Ed Éditions.

Pour en savoir plus : www.conex.fr

Contacts

Relations presse ■ Agence C3M ■ Tél. : 01 47 34 01 15

Suzana Biseul, suzana@agence-C3M.com, tél. : 06 76 61 50 79

ou Michelle Amiard, michelle.amiard@agence-C3M.com

CONEX, Carole Mignonet, responsable communication, tél. : 03 27 48 37 37, carole.mignonet@conex.fr